



Séance du 11 mars 2026
Délibération n° 16-11032026

OBJET : Evolution du règlement intérieur ALSH

M GUIARD Philippe, Vice-Président du CIAS, informe les membres du Conseil d'Administration de la nécessité de procéder à une nouvelle adoption du règlement intérieur des ALSH, compte tenu des évolutions proposées.

Les modifications portent notamment sur :

- L'ajout d'un article relatif aux souplesses d'ouverture, visant à adapter les horaires d'arrivée et de départ des enfants ;
- L'intégration des nouveaux tarifs en annexe, tels que votés lors de la séance du 17 décembre 2025, par délibération n° 54-17122025.

S'agissant des horaires, il est proposé :

- d'autoriser l'arrivée des enfants jusqu'à 9h30 maximum, afin de permettre un rythme plus souple durant les périodes de vacances et de différencier le fonctionnement de celui du temps scolaire ;
- d'ouvrir les portes à partir de 16h30 pour les départs, afin de fluidifier les sorties et d'éviter l'attente des familles à l'extérieur des bâtiments.

Le règlement intérieur ALSH a été mis à jour et annexé au présent rapport.

Ces évolutions impliquent de soumettre au vote une version actualisée du règlement intérieur des ALSH.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, **à l'unanimité** :

- **D'ABROGER** la précédente version du règlement intérieur des ALSH ;
- **D'ADOPTER** le règlement intérieur des ALSH ainsi modifié, intégrant les dispositions relatives aux horaires et les tarifs fixés par délibération n° 54-17122025 en annexe ;
- **DE FIXER** son entrée en vigueur à compter du 11 mars 2026.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 18

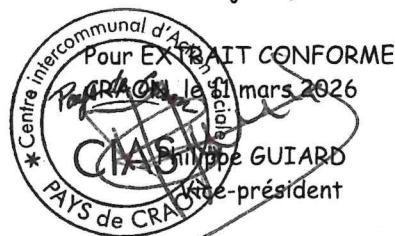
Vote :

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 11 mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 19 février 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : M CLAVREUL Yannick, Mme DAVID Gisèle, Mme De FARCY De PONFARCY Christine, Mme GARBE Pascale, , M GUIARD Philippe, Mme MANCEAU Laurence, M RESTIF Vincent, M TESSIER Jean-Pierre, M TISON Hervé, Mme BRÉHIN Colette, Mme TRICOT Marina, M PLANCHAIS Raymond, Mme MAHIER Aurélie, Mme DEMENAIIS Marie-Hélène, M BOURDAIS Christophe, Mme EVAIN Christelle, Mme GOHIER Odile, Mme RENAULT Patricia,

EXCUSÉS : M BOURBON Aristide, Mme DESHOMMES Catherine, M GERARD Jean-François, M LANGOUËT Christophe, Mme GUIOUILIER Anaïs, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme SORIEUX Vanessa, M GAUBERT Jean-Eudes